

Ordre du jour

- Exercice des délégations accordées à Monsieur le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1°/ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 05 juin 2023.

Marchés - Régies - Finances

2°/ Recouvrement frais de déplacement.

3°/ Marché de fourniture pour les ateliers mécaniques attribution de 13 lots.

4°/ Régies des droits de place marchés et hors marchés : suppression des deux régies, création de la nouvelle régie Droits de place et approbation des tarifs.

5°/ Régies de l'accueil de loisirs sans hébergement et du centre de loisirs sans hébergement : suppression des deux régies, création de la nouvelle régie CLSH accueil de loisirs et approbation des tarifs.

6°/ Régies photocopies, des salles et de l'école de musique : suppression des trois régies, création de la nouvelle régie des Services Publics et approbation des tarifs.

7°/ Grand Narbonne Communauté d'Agglomération : convention pour le reversement d'une partie de la fiscalité économique aux communes supportant des installations éoliennes et photovoltaïques.

8°/ Convention de partenariat financier pour l'hébergement des renforts de gendarmerie pour la saison estivale 2023.

Urbanisme

9°/ Cession de la parcelle cadastrée en section AN n°41.

10°/ Cession de la parcelle cadastrée en section AR n°860.

11°/ Cession de la parcelle cadastrée en section AE 862.

12°/ Cession de la parcelle cadastrée en section AV 171.

13°/ Lotissement la Manade : annulation de l'attribution du lot n°19.

14°/ SAFER Occitanie : avenant à la convention de concours technique avec la Commune.

15°/ ENEDIS : convention de servitude n°VA18006.

16°/ ENEDIS : convention de servitude n°VA18007.

17°/ ENEDIS : convention de servitude n°VA18008.

Divers

18°/ Désignation d'un référent déontologue.